DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR

"MOBYLETTE" TYPE AV 42

Construit par "LES ATELIERS DE LA MOTOBECANE"

16, rue Lesault — PANTIN (Seine) R. C. Seine 54 B 7011

Marque. — MOTOBÉCANE. — Type. — AV 42. — Genre. — CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises (y compris le conducteur). -1.

Nom et adresse du constructeur. — ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE, 16, Rue Lesault PANTIN

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. - Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — En tube d'acier et en tôle d'acier soudée.

Fourche. — A fourreaux.

Roues. — A rayons, munies de pneumatiques de 23×2 .

Pédalier. — A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaire y rouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1,14 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,74 m. - Largeur 0,71m

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,12 m.

Poids du véhicule. - 34 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle à 2 temps , monocylindrique.

Alésage. — 39 m/m - Course 41,8 m/m - Cylindrée 49,933 cm³

Taux de compression. — 6,5.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-hune de mps.

Réservoir. — En tôle d'acier, fixé entre le garde-boue antière et la tige de selle, contenance 3 litres 500. Fermé par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 5.500 mm. Correspondant au couple maximum 3.500 t/mn. Correspondant à la puissance maximum 5.000 Jun

Echappement. — Un tube de 21 m/m de diametre intérieur, de 240 m/m de long, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 litre 40% par l'intermédiaire d'un tube de diamètre intérieur 23 m/m, de longueur 60 m/m percé de trous de 5 m/m. La sortie est effectuée par un tube de 12 m/m de diamètre intérieur et 45 m/m de long. Le volume ican du dispositif d'échappement est de 0 litre 500. Le bruit mesuré suivant les prescriptions de l'Artere du 21 Mars 1961 est de 76 DB A.

Alimentation du moteur. — Carburgent pe GURTNER B.A.10. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silent aux d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnetique NOVI, à haute tension.

Graissage. — Par mélange d'inne à l'essence.

Refroidissement. -- Par que

decompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite commandant les gaz Mise en marche. — Un,

ATRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du mentrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint ó km/h. Un de la vitesse de rotation du moteur et entre on à 2.500 t/mn.

re poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14×7 Transmission se poulie concentrique à l'axe de pédalier. Cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 44 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

Dispositione point mort. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Demnitiplication. -

$$\frac{205}{54.5} \times \frac{44}{12} = 13,792$$

Avec des pneumatiques de 23 imes 2 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,765 m.), au régime du moteur de 1.000 tours/minute, la vitesse atteinte est de 7,678 km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse du véhicule ressort à 42 km/h.

5. - SUSPENSION

Fourche. — A fourreaux.

6. - FREINACE

Frein avant. — Sur jante, commandé par levier à main droite et câble. Surface de freinage 9 cm².

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 m/m commandé par un levier à main gauch câble. Surface de freinage 24 cm².

7. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne rectangulaire, de largement hauteur 50 m/m, à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

Catadioptre. — Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'Administration sous le n° T.P.V. 316. Antiparasite. — Le cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par la RTF.

Chaque cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

8. DIVERS

Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supériture auche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indicate du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche. Le numérotage dans la série du type a commencé au numéro 42.000.000

PROCES-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur les 14 et 26 Septembre 1962, que le véhicule N° 42.000.000 à moteur N°3.807.501 ci-dessus décrit et présenté comme projetype d'une série MOTOBÉCANE type AV.42 satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.104, R.188 et P. 4 R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

A Paris, le 30 Octobre 1962 L'Ingénieur des T. P. E. (Mines) (signé: FLAGEOLET) Vu : Paris, le 30 Octobre 1962 L'Ingénieur des Mine (Signé : ARNOU!! Vu et approuvé, Enregistré sous le N° AU.920-62 A Paris, le 30 Octobre 1962 L'Ingénieur en Chef des Mines (Signé : HELIOT)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je soussigné, Madame VINCENT représentante du accréditée des "ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE", 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine), constructeurs, certifie : a) des véhicule :

· / / / / / / / / / / / / / / / / / / /	
1 Genre : Cyclomoteur	6 Puissance administrative : 1 cheval
2 Marque : Motobécane.	7 Carrosserie :
3 Type : AV 42	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur):
4 N° dans la série du type :	9 Charge utile :
cadre moteur	10 Poids à vide : 34 kgs
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	11 Poids total autorisé en charge :
5 bis Cylindrée (en cm³):49,933 cm² 2 ou 4 temps: 2 temps.	du véhicule isolé : d'un ensemble :
pour être livré à	
Fa	ait àle
L'autherstate de ce certificat n'est	(Signature)
garantie s'il porte sur la signature	
le cachel au	
modele ci-	
COURTE	

"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 & 60 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux Adications portées sur le certificat de conformité ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture.